

ED 544 : INTER-MED

**AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT**

Madame Youssra ATIF soutiendra sa thèse le **1er juillet 2026 à 10h00** à **Université de Perpignan Via Domitia Campus Mailly 21 Rue Emile Zola 66000 Perpignan**, salle **des actes**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit privé** .

TITRE DE LA THESE : Le Transfert de la branche d'activité d'entreprise

RESUME : Le transfert de branches d'activité est une pratique très fréquente, et profondément complexe: elle affecte tous les acteurs sociaux et économiques de l'entreprise, à savoir le chef d'entreprise, les fournisseurs et partenaires, les salariés, et parfois même les consommateurs. Par ailleurs, cette cession peut avoir des conséquences économiques majeures sur les personnes morales et physiques concernées. Au regard du droit, plusieurs enjeux se posent, notamment du point de vue fiscal, et social. Pour cette raison, et au vu du manque de recherches en la matière, il convient d'après moi, de mener une étude générale qui englobera tous les aspects de la cession de la branche d'activité, qu'elle soit volontaire, ou contrainte dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire.

Directeur de thèse :

Frédéric LECLERC, Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra -

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra

Le jury sera composé de :

- M. JEAN LOUIS RESPAUD, Maître de conférences, UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER (**Rapporteur**)
- Mme ANAËLLE DONNETTE, Maîtresse de conférences, UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER (**Rapporteur**)
- M. Frédéric LECLERC, Professeur des universités, UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN (**Directeur de thèse**)
- M. JEAN MARC MOULIN, Professeur des universités, UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (**Examineur**)
- M. CHEIK GALOKHO, Professeur des universités, UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (**Examineur**)